

S. JEANNE D'ARC

Dimanche 10 mai 2026

En cette fête de S. Jeanne d'Arc, je cède la parole – une fois n'est pas coutume – à un Allemand, le pape Benoît XVI, qui lui consacrait une catéchèse en janvier 2011 :

Cette sainte française, morte en 1431, à 19 ans, patronne secondaire de la France, est particulièrement proche de S. Catherine de Sienne, patronne d'Italie et de l'Europe. Ce sont en effet deux jeunes femmes du peuple, laïques et consacrées dans la virginité, deux mystiques engagées non dans le cloître mais au milieu de la réalité la plus dramatique de l'Église et du monde de leur temps. Ce sont peut-être les figures les plus caractéristiques de ces « femmes fortes » qui, à la fin du Moyen-Âge, portèrent sans peur la grande lumière de l'Évangile dans les complexes événements de l'histoire. Nous pourrions les rapprocher des saintes femmes qui restèrent au Calvaire tandis que les Apôtres avaient fui et que Pierre lui-même avait renié. L'Église, à cette époque, vivait la crise terrible du grand schisme d'Occident, qui dura près de 40 ans. Lorsque Catherine de Sienne meurt, en 1380, il y a un Pape et un Antipape ; quand Jeanne naît en 1412, il y a un Pape et deux Antipapes. Avec ce déchirement à l'intérieur de l'Église, des guerres fratricides continues divisaient les peuples chrétiens d'Europe, la plus dramatique ayant été l'interminable « Guerre de cent ans » entre la France et l'Angleterre.

Jeanne d'Arc peut être connue dans la profondeur de son âme grâce à deux sources d'une valeur historique exceptionnelle : les deux *Procès* qui la concernent. Le premier, le *Procès de condamnation*, contient la transcription des nombreux interrogatoires de Jeanne durant les derniers mois de sa vie, et reporte les paroles mêmes de la sainte. Le second, le *Procès en nullité de la condamnation*, ou de « réhabilitation », contient les dépositions d'environ 120 témoins oculaires de toutes les périodes de sa vie.

Jeanne naît à Domremy, village à la frontière de la France et de la Lorraine. Elle reçoit de ses parents une bonne éducation religieuse, marquée au coin de la spiritualité du *Nom de Jésus*, prônée par S. Bernardin de Sienne et répandue à travers l'Europe par les franciscains. Au Nom de Jésus est toujours uni le *Nom de Marie* et ainsi, sur un fond de religiosité populaire, la spiritualité de Jeanne est profondément christocentrique et mariale. Dès l'enfance, elle montre une grande charité et compassion envers les plus pauvres, les malades et tous les souffrants, dans le contexte dramatique de la guerre.

La vie religieuse de Jeanne mûrit comme expérience mystique. Par la voix de l'archange S. Michel, elle se sent appelée par le Seigneur à intensifier sa vie chrétienne ainsi qu'à s'engager personnellement pour la libération de son peuple. Sa réponse, son « oui », est le vœu de virginité, avec un nouvel engagement : participation quotidienne à la Messe, confession et communion fréquentes, longs temps de prière silencieuse devant le Crucifix ou l'image de la Vierge. Sa compassion et son engagement face à la souffrance de son peuple sont renforcés par son rapport mystique à Dieu. L'un des aspects les plus originaux de sa sainteté est précisément ce lien entre l'expérience mystique et la mission politique. Après les années de vie cachée et de maturation intérieure s'ensuivent deux brèves, mais intenses années de sa vie publique: une année d'*action* et une année de *passion*.

Au début de 1429, Jeanne entame son œuvre. Les nombreux témoignages nous montrent cette jeune femme de 17 ans seulement comme forte et de décidée, capable de convaincre des hommes incertains et découragés. Surmontant tous les obstacles, elle reçut par le Dauphin de France, le futur roi Charles VII. Le 22 mars 1429 Jeanne dicte une lettre au roi d'Angleterre qui assiège la ville d'Orléans. Elle propose une véritable paix dans la justice entre les deux peuples chrétiens, à la lumière des noms de Jésus et de Marie, proposition qui est rejetée. Jeanne libère la ville le 8 mai. L'autre moment culminant de son action politique est le couronnement du roi Charles VII à Reims, le 17 juillet 1429. Pendant toute une année, Jeanne vit avec les soldats, accomplissant

au milieu d'eux une vraie mission d'évangélisation. Nombreux sont leurs témoignages sur sa bonté, son courage et son extraordinaire pureté. Elle est appelée par tous et elle-même se définit comme « la pucelle », c'est-à-dire la vierge.

La *passion* de Jeanne débute le 23 mai 1430, lorsqu'elle est capturée à Compiègne. Le 23 décembre, elle est conduite à Rouen. C'est là que se déroule le long et dramatique *Procès de condamnation*, qui commence en février 1431 et finit le 30 mai. C'est un grand procès solennel, présidé par deux juges ecclésiastiques, l'évêque Pierre Cauchon et l'inquisiteur Jean le Maistre, mais en réalité entièrement guidé par des théologiens de l'université de Paris qui participent au procès comme assesseurs. Ce procès est une page bouleversante de l'histoire de la sainteté et également une page éclairante sur le mystère de l'Église : rencontre dramatique entre une sainte et ses juges, qui sont des ecclésiastiques. Jeanne est condamnée au bûcher comme hérétique. A la différence des saints théologiens qui avaient illuminé l'université de Paris, comme Bonaventure, Thomas d'Aquin ou Duns Scot, ces juges sont des théologiens auxquels manquent la charité et l'humilité pour voir chez cette jeune fille l'action de Dieu. Viennent à l'esprit ces paroles de Jésus : les mystères de Dieu sont révélés aux tout-petits alors qu'ils restent cachés aux sages et aux savants qui n'ont pas d'humilité. Ainsi les juges de Jeanne sont radicalement incapables de la comprendre, de voir la beauté de son âme.

L'appel de Jeanne au jugement du Pape est rejeté par le tribunal. Le matin du 30 mai, elle reçoit pour la dernière fois la Communion en prison et est immédiatement conduite au supplice sur la place du vieux marché. Elle demande à l'un des prêtres de tenir devant le bûcher une croix de procession. C'est ainsi qu'elle meurt en regardant Jésus Crucifié et en prononçant plusieurs fois et à haute voix le Nom de Jésus. Vingt-cinq ans plus tard, le *Procès de nullité*, ouvert sous l'autorité du Pape Calixte III, se conclut par une sentence solennelle qui déclare nulle sa condamnation. Ce long procès, qui recueille les dépositions des témoins et les jugements de nombreux théologiens, met en lumière son innocence et sa parfaite fidélité à l'Église. Jeanne d'Arc sera ensuite canonisée par Benoît XV en 1920.

Chers frères et sœurs, le *Nom de Jésus* invoqué par notre sainte jusqu'aux derniers instants de sa vie terrestre, était le souffle incessant de son âme, comme le battement de son cœur, le centre de toute sa vie. Le « Mystère de la charité de Jeanne d'Arc », qui avait tant fasciné le poète Charles Péguy, est cet amour total pour Jésus et pour son prochain en Jésus et pour Jésus. Cette sainte avait compris que l'Amour embrasse toute la réalité de Dieu et de l'homme, du ciel et de la terre, de l'Église et du monde. Jésus est toujours à la première place dans sa vie, selon sa belle expression : « Notre Seigneur premier servi ». L'aimer signifie toujours obéir à sa volonté. Elle affirme avec une totale confiance et abandon. Par le vœu de virginité Jeanne consacre de manière exclusive toute sa personne à l'unique Amour de Jésus. La virginité de l'âme est l'*état de grâce*, valeur suprême, pour elle plus précieuse que la vie : c'est un don de Dieu qui doit être reçu et conservé avec humilité et confiance. L'un des textes les plus connus du premier *Procès* concerne précisément cela : « Interrogée si elle sait d'être en la grâce de Dieu, elle répond : "Si je n'y suis, Dieu m'y veuille mettre ; et si j'y suis, Dieu m'y veuille tenir" ».

Notre sainte vit la prière sous la forme d'un dialogue permanent avec le Seigneur, qui illumine également son dialogue avec les juges et lui apporte la paix et la sécurité. Elle demande avec confiance : « Très doux Dieu, en l'honneur de votre sainte Passion, je vous requiers, si vous m'aimez, que vous me révélez comment je dois répondre à ces gens d'Église ». Jésus est contemplé par Jeanne comme le « Roi du Ciel et de la Terre ». Ainsi, sur son étendard, Jeanne fait peindre l'image de « Notre Seigneur tenant le monde », icône de sa mission politique. La libération de son peuple est une œuvre de justice humaine, que Jeanne accomplit dans la charité, par amour de Jésus. Elle est un bel exemple de sainteté pour les laïcs engagés dans la vie politique, en particulier dans les situations les plus difficiles. La foi est la lumière qui guide chaque choix, comme témoignera, un siècle plus tard, un autre grand saint, l'Anglais Thomas More. En Jésus, Jeanne contemple également toute la réalité de l'Église, l'Église triomphante du Ciel, comme l'Église militante de la terre. Selon ses paroles, « c'est tout un de Notre Seigneur et de l'Église ». Cette affirmation possède

un caractère vraiment héroïque dans le contexte du *Procès de condamnation*, face à ses juges, hommes d'Église. Dans l'Amour de Jésus, Jeanne trouve la force d'aimer l'Église jusqu'à la fin, même au moment de sa condamnation.

J'ai plaisir à rappeler que S. Jeanne d'Arc a eu une profonde influence sur une jeune sainte de l'époque moderne : Thérèse de l'Enfant-Jésus. Dans une vie complètement différente, passée dans la clôture, la carmélite de Lisieux se sentait très proche de Jeanne, vivant au cœur de l'Église et participant aux souffrances du Christ pour le salut du monde. L'Église les a réunies comme patronnes de la France, après la Vierge Marie. S. Thérèse avait exprimé son désir de mourir comme Jeanne, en prononçant le Nom de Jésus, et elle était animée par le même grand amour envers Jésus et son prochain, vécu dans la virginité consacrée.

Avec son témoignage lumineux, S. Jeanne d'Arc nous invite à un haut degré de la vie chrétienne : faire de la prière le fil conducteur de nos journées ; avoir pleinement confiance en accomplissant la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit ; vivre la charité sans limite et en puisant, comme elle, dans l'Amour de Jésus un profond amour pour l'Église.